

COOPER TIRE OFFICIAL TERMS & CONDITIONS - CANADA:

1. This offer is open to legal residents of Canada making purchases in participating stores in Canada. The offer is not transferable and is valid only for the individual who purchased four new qualifying Cooper Tires in a single transaction for personal household use. Void where restricted or prohibited by law.
2. Properly submitted and verified claims will be provided with the reward (as described below) in Canadian dollars in the form of a Prepaid MasterCard® card ("Prepaid Card"), to be mailed to the address provided during your claim submission. The Prepaid Cards are issued by Citibank Canada pursuant to a license from MasterCard® International and managed by Citi Prepaid Services. Cards will not have cash access and can be used everywhere MasterCard® cards are accepted. The Prepaid Card has no ATM or cash access. This Prepaid Card is not a line of credit. Pay close attention to the expiration date of the Prepaid Card. Prepaid Card is valid through the last day of the month printed on the front of the Prepaid Card. You will not have access to the funds after expiration. Prepaid Card is subject to terms and conditions placed on it by MasterCard® and the issuer of the Prepaid Card. Failure to activate or use your Card will void the offer and relieve Cooper Tire & Rubber Company ("Sponsor") of any further obligation. Lost, unused or unused balances on Prepaid Cards will not be replaced after the expiration date. If your Prepaid Card has been lost or stolen before the expiration date and you have reason to believe that someone has made an unauthorized transaction with your Prepaid Card or may attempt to use your Prepaid Card without your permission, please call IMMEDIATELY 1-800-764-5376. No additional value may be added to this Prepaid Card. Sponsor reserves the right to substitute an alternative reward of equal or greater value.
3. This offer is contingent on the purchase of a **new set of four (4) qualifying (all four tires must be the same model) Cooper tires (in a single transaction) between April 1, 2017 and May 31, 2017. Reward requests submitted online must be received no later than June 30, 2017.** Reward requests submitted by mail need to be postmarked by June 30, 2017. Late submissions will not be accepted. Allow 6 to 8 weeks after the Sponsor receives the request for delivery of the Cooper Tires Prepaid MasterCard® card.
4. Reward Amount: Actual reward depends on the qualifying tires purchased and the availability of qualifying new tires at the time of purchase. \$50 reward is available for the following qualifying tires purchased as a set (4): Cooper CS3 Touring, Cooper Zeon RS3-A, Cooper Zeon RS3-S, and Cooper Discoverer HT3 \$70 reward is available for the following qualifying tires purchased as a set (4): Cooper CS5 Touring, Cooper Discoverer A/T³, Cooper Discoverer A/T^{**}, Cooper Discoverer SRX, and Cooper Discoverer X/T⁴. \$100 reward is available for the following qualifying tires purchased as a set (4): Cooper Zeon RS3-G1. Substitutions are not eligible. **Available at select national retailers.
5. **Limit of one (1) reward per new set of four (4) qualifying tires purchased in a single transaction. Purchases must be for household use, and offer is limited to two (2) claims per person, family, household or address.**
6. Requests from groups, organizations or businesses will not be accepted. Offer is not available to the affiliated dealers of Sponsor, their respective owners and employees or immediate family members of such owners or employees. Offer not valid for business or fleet vehicles. Purchaser is responsible for all applicable taxes and other fees. This offer may not be combined with any other Sponsor offer.
7. Apply for your reward online or via mail. This offer is not transferable, so the name on the form must match the name on the sales receipt. Work orders will not be accepted. **(1) Online: Visit CooperTire.ca and navigate to the "Offers" page and click "Claim Your Reward". Follow the directions to enter in your name, address, purchase details and upload your receipt.** (2) Mail: Complete the mail-in form. Please print clearly in large capital letters. This is the name that will appear on your Prepaid Card. Include the original dated sales receipt, which must show the qualifying Cooper tires, purchase price and size. Circle the tire purchased, which must be one set of four (4) of the qualifying Cooper tires. Substitutions are not eligible. Please do not use staples when sending your information. **Please mail to: "Cooper Tires Canada Take the Money and Ride Reward", 420 Green Street, Suite 202, Whitby, Ontario, L1N 8R1. No reward will be issued for requests that are not properly submitted (by not including the documentation described).**
8. Keep copies of all documents for your records, as well as a record of the date your reward request was mailed. All submitted documents will become the property of the Sponsor and will not be returned. Please allow 6-8 weeks after Sponsor receives the request for the delivery of your Prepaid Card. If Prepaid Card is not received within 8 weeks, contact a Sponsor representative via email at COOPERTIREREBATES@360INCENTIVES.COM or call 1-866-415-5543. You must notify the Sponsor of any claim of non-delivery of your Prepaid Card no later than September 30, 2017. Claims of "lost materials" will not be honored unless accompanied by proof of receipt of materials by the Sponsor, such as proof of certified mailing. If you claim a reward was not delivered or was improperly denied, you will be required to furnish the Sponsor with a copy of all materials you submitted for verification.
9. Incomplete requests will delay processing. If any request is submitted by the deadline but is incomplete, the Sponsor's representative will notify the sender by email, and you must resubmit the requested information or documentation within 5 days of receipt of such notice.

10. All decisions made by the Sponsor (or its authorized representatives) relating to the validity of any submissions are final and binding.

11. The Criminal Code of Canada prohibits acts of deceit or falsehood to defraud a person of money or property. This would include, among other things, the use of fictitious or assumed names or addresses in order to receive multiple offers. Tampering with, altering or falsifying purchase information constitutes fraud. Sponsor reserves the right to disqualify any individual who fails to comply with these terms and conditions or who disrupts or otherwise attempts to affect the administration, security, fairness, integrity, or proper conduct of this offer. Sponsor reserves the right to confirm the identity of any reward recipient, including by collecting information about the recipient from third parties. The Sponsor is not responsible for delayed, postage due, illegible, damaged, mutilated, late, lost, incomplete, stolen or misdirected requests or for typographical or printing errors, or other technical problems associated with, or in any materials for, this offer.

12. Sponsor reserves the right, in its sole discretion, to withdraw or amend this offer in any way, or to amend these terms and conditions without prior notice or obligation, in the event of: (i) any error, technical problem, fraud, or any other cause beyond the reasonable control of the Sponsor that interferes with the proper conduct of this offer as contemplated by these terms and conditions; and/or (ii) any accident, printing, administrative or other error or any kind.

13. In the event of any discrepancy or inconsistency between these terms and conditions and any statements contained in any reward-related materials, including but not limited to the entry form, or point of sale, television, print, or online advertising, these terms and conditions shall prevail, govern, and control.

MODALITÉS OFFICIELLES DE COOPER TIRE – CANADA :

1. Cette offre s'adresse aux résidents autorisés du Canada qui ont fait un achat dans un magasin participant au Canada. L'offre n'est pas transférable et n'est valide que pour la personne qui a acheté quatre (4) pneus neufs Cooper Tires admissibles, au cours d'une même transaction, pour son usage personnel. Ne s'applique pas là où la loi l'interdit.
2. Les demandes soumises correctement et vérifiées donneront droit à la remise (décrite ci-après) en dollars canadiens, sous forme d'une Carte prépayée MasterCard® (« Carte prépayée »). Cette carte sera postée à l'adresse indiquée sur le formulaire officiel. Cette carte est émise par Citibank Canada en vertu d'une licence de MasterCard® International et gérée par Citi Prepaid Services. Les cartes ne donnent pas accès à des espèces et peuvent être utilisées partout où les cartes MasterCard® sont acceptées. La Carte prépayée ne donne pas accès à un guichet automatique ni à des espèces. Elle ne constitue pas non plus une marge de crédit. Prenez bien note de la date d'expiration de la Carte prépayée. La Carte prépayée est valide jusqu'au dernier jour du mois indiqué au recto de la carte. Vous n'aurez pas accès aux fonds après la date d'expiration. La Carte prépayée est assujettie aux conditions qui y sont rattachées par MasterCard® et par l'émetteur de la carte. À défaut d'activer ou d'utiliser votre carte, l'offre sera annulée et Cooper Tire & Rubber Company (le « Commanditaire ») sera dégagée de toute obligation. Les Cartes prépayées perdues ou inutilisées ou les soldes inutilisés sur des Cartes prépayées ne seront pas remplacés après la date d'expiration. Si votre Carte prépayée a été perdue ou volée avant la date d'expiration et que vous avez des raisons de croire que quelqu'un a réalisé une transaction non autorisée avec votre Carte prépayée ou pourrait essayer d'utiliser votre Carte prépayée sans votre autorisation, appelez IMMÉDIATEMENT au 1 800 764-5376. Aucun montant additionnel ne peut être ajouté à cette Carte prépayée. Le Commanditaire se réserve le droit de remplacer cette carte par une autre remise de valeur égale ou supérieure.
3. Cette offre est conditionnelle à l'achat d'un **jeu de quatre (4) pneus neufs admissibles (du même modèle) Cooper Tires (au cours d'une même transaction), entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mai 2017. Toute demande de remise soumise en ligne doit être reçue au plus tard le 30 juin 2017.** Toute demande de remise envoyée par la poste doit porter le cachet postal daté, au plus tard, du 30 juin 2017. Les demandes reçues en retard seront rejetées. Prévoyez de 6 à 8 semaines après la réception de votre demande par le Commanditaire avant de recevoir votre Carte prépayée Cooper Tires MasterCard®.
4. Montant de la remise : La remise accordée est en fonction des pneus admissibles achetés et de la disponibilité des pneus neufs admissibles au moment de l'achat. Une remise de 50 \$ est offerte pour tout jeu de quatre (4) des pneus admissibles suivants : Cooper CS3 Touring, Cooper Zeon RS3-A, Cooper Zeon RS3-S et Cooper Discoverer HT3; une remise de 70 \$ est offerte pour tout jeu de quatre (4) des pneus admissibles suivants : Cooper CS5 Touring, Cooper Discoverer A/T³, Cooper Discoverer A/T^{**}, Cooper Discoverer SRX et Cooper Discoverer X/T⁴; une remise de 100 \$ est offerte pour tout jeu de quatre (4) des pneus admissibles suivants : Cooper Zeon RS3-G1. Aucune substitution admissible. **Disponibles chez certains détaillants nationaux.
5. **Limite d'une (1) remise par jeu de quatre (4) pneus neufs admissibles achetés au cours d'une même transaction. Les pneus achetés doivent servir à des fins personnelles et l'offre se limite à deux (2) demandes par personne, famille, ménage ou adresse.**
6. Les demandes provenant de groupes, d'organismes ou d'entreprises seront rejetées. L'offre ne s'adresse pas aux marchands affiliés du Commanditaire, à leurs propriétaires et employés respectifs ni aux membres des familles immédiates de ces propriétaires ou employés. L'offre n'est pas valide pour les véhicules d'entreprises ou de parcs. L'acheteur est responsable des taxes applicables et des autres frais. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre du Commanditaire.
7. Faites votre demande de remise en ligne ou par la poste. Cette offre n'est pas transférable et le nom indiqué sur le formulaire doit correspondre au nom indiqué sur la facture. Les bons de travail ne sont pas acceptés. **(1) Demande en ligne : Visitez le site CooperTire.ca et allez à la page « Offres », puis cliquez sur « Demandez votre remise ». Suivez les instructions pour entrer votre nom, votre adresse, les détails de l'achat, et téléversez votre facture.** (2) Demande par la poste : Remplissez le formulaire à retourner par la poste. Écrivez lisiblement en majuscules. Le nom indiqué est celui qui apparaîtra sur votre Carte prépayée. Joignez la facture datée originale indiquant l'achat des pneus Cooper admissibles, la date d'achat et la dimension. Encerclez les pneus achetés sur la facture; ils doivent correspondre à l'un (1) des jeux de quatre (4) pneus Cooper admissibles. Aucune substitution admissible. N'agrafez pas les documents envoyés. **Postez à l'adresse suivante : « Remise Prenez l'argent et roulez Cooper Tires Canada », 420 Green Street, Suite 202, Whitby, Ontario, L1N 8R1. Aucune remise ne sera accordée pour les demandes qui ne sont pas soumises de la manière appropriée (c'est-à-dire en ne joignant pas les documents décrits).**
8. Conservez des copies de tous les documents pour vos dossiers, ainsi qu'un dossier indiquant la date de l'envoi postal de votre demande de remise. Tous les documents envoyés deviendront la propriété du Commanditaire et ne seront pas retournés. Prévoyez de 6 à 8 semaines après la réception de votre demande par le Commanditaire avant de recevoir votre Carte prépayée. Si vous n'avez pas reçu la Carte prépayée après 8 semaines, communiquez par courriel avec un

représentant du Commanditaire, à COOPERTIREREBATES@360INCENTIVES.COM, ou appelez au 1 866 415-5543. Vous devez aviser le Commanditaire que vous n'avez pas reçu votre Carte prépayée, au plus tard le 30 septembre 2017. Toute prétention de « documents perdus » ne sera pas retenue à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une preuve de réception des documents par le Commanditaire, par exemple, une preuve d'envoi recommandé. Si vous prétendez ne pas avoir reçu une remise ou qu'une remise vous a été injustement refusée, vous devrez fournir au Commanditaire une copie de tous les documents soumis, aux fins de vérification.

9. Toute demande incomplète en retardera le traitement. Si une demande est soumise avant la date limite mais est incomplète, le représentant du Commanditaire en avisera l'expéditeur par courriel, et vous devrez soumettre de nouveau les renseignements ou documents demandés dans les cinq (5) jours suivant la réception de cet avis.

10. Toutes les décisions prises par le Commanditaire (ou ses représentants autorisés) relativement à la validité d'une soumission sont finales et exécutoires.

11. Le Code criminel du Canada interdit toute supercherie ou tout mensonge visant à escroquer une personne d'un montant d'argent ou d'un bien. Ce type d'infraction inclurait, entre autres, le recours à des noms fictifs ou empruntés dans le but de recevoir plusieurs remises. L'altération ou la falsification des données d'achat constitue une fraude. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier toute personne qui ne respecte pas les présentes modalités ou perturbe ou tente de gêner l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la conduite appropriée de cette offre. Le Commanditaire se réserve le droit de confirmer l'identité de tout destinataire d'une remise, y compris en recueillant des renseignements sur le destinataire auprès de tiers. Le Commanditaire n'est pas responsable des demandes retardées, insuffisamment affranchies, illisibles, endommagées, mutilées, en retard, perdues, incomplètes, volées ou mal adressées, ou encore des erreurs typographiques ou d'impression, ou d'autres problèmes techniques associés à cette offre ou à des documents qui s'y rattachent.

12. Le Commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de retirer ou de modifier cette offre de quelque façon que ce soit, ou de modifier les présentes modalités sans préavis ni obligation, dans l'éventualité : (i) d'une erreur, d'un problème technique, d'une fraude ou de toute autre cause échappant à tout contrôle raisonnable du Commanditaire, qui fait obstacle à la conduite appropriée de cette offre au sens où l'entendent les présentes modalités; et/ou (ii) de tout accident, d'une erreur d'impression, d'administration ou autre.

13. Dans l'éventualité d'une divergence ou d'une incohérence entre les présentes modalités et tout énoncé contenu dans les documents relatifs à l'offre de remise, y compris, sans toutefois s'y limiter, le formulaire d'inscription, ou encore la publicité au point de vente, à la télévision, dans un média imprimé ou en ligne, les présentes modalités prévaudront, régiront et auront préséance.